

Dr D. d'Hérouville
106 avenue Emile Zola
75015 Paris

J'ai vu Mme GANTZER Nelly le 4 octobre 2007.

Je l'ai trouvée dans une grande et profonde détresse suite à son procès qui a eu lieu en 2003 et au cours duquel elle a été condamnée. Sa souffrance est manifestement liée à son sentiment que tous les éléments des dossiers du procès n'ont pas été pris en compte. Devant la cause de cette souffrance, je souhaite que tout puisse être fait pour que son procès soit révisé.

Pour ma part, je travaille en soins palliatifs depuis plus de 10 ans et j'ai été Président de la Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs SFAP pendant 3 ans. A ce titre, je me mets à la disposition de la justice, en tant qu'expert en accompagnement et en soins palliatifs, pour analyser l'ensemble des dossiers des personnes, pour lesquelles Mme Gantzer a été condamnée, et en particulier pour donner un avis sur les antalgiques et autres médicaments utilisés.

Fait à Paris le 12 octobre 2007

Daniel d'Hérouville, Médecin

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the typed name 'Daniel d'Hérouville, Médecin'. The signature is fluid and cursive, with a prominent loop at the beginning and a long horizontal stroke extending to the right.